



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2025.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	24
Pouvoirs	:	5
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-cinq, le trente Janvier, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-quatre Janvier deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,
M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM,
Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Anaïs CADIS, Daniel
BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoints
M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine
ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Didier STEVENIN, Angéline GUILHEMSAN, Nacira
LAROUSSE, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Céline
BROQUERE, Mickael ECKHOUDT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

M. Daniel REISEMBERG à M. Philippe BOUCHONNEAU
Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA
M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE
Mme Katia LEFEVRE à Mme Isabelle CANTEGREIL
Mme Anaïs BAREYT à Mme Nacira LAROUSSE

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Nathalie MOMEN

Point 4 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.006.

**Objet : DEMANDE DE FINANCEMENTS POUR LA SECURISATION DU CENTRE DE
LOISIRS – ANNEE 2025.**

**Point 4 de l'ordre du jour.****Délibération n° 2025.006****Objet : DEMANDE DE FINANCEMENTS POUR LA SECURISATION DU CENTRE DE LOISIRS – ANNEE 2025.**

Monsieur Claude LABORDE rappelle au Conseil Municipal que le centre de loisirs, au Domaine de More, est situé sur un espace actuellement ouvert. Les services de la PMI demandent de sécuriser ce lieu en le clôturant et en installant un système permettant d'en contrôler l'accès.

Le programme consiste à réaliser une clôture autour des espaces extérieurs du centre de loisirs sur une distance de 313 ml, ce qui permet de laisser un espace de jeux suffisant au centre de loisirs, et à installer 3 portillons avec un accès sécurisé par badges, 2 portails et 1 système de visiophone

L'estimation des coûts est de **32.452,30 € HT**

Le début des travaux est prévu pour avril 2025 pour une fin de travaux en septembre 2025.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un soutien financier de la part de l'Etat au titre de la DETR/DSIL du FNADT ou d'un autre fonds à hauteur de 20% du montant HT.

Ce projet d'aménagement devrait être aussi éligible à une subvention complémentaire de la CAF à hauteur de 60% du montant HT des travaux au titre du plan d'investissement ALSH Fonds National.

Le Plan de financement est ainsi arrêté :

Montant total de l'opération : **32.452,30 € H.T.**

DETR/DSIL ou FNADT...	6.490,46 €	(20%)
CAF des Landes	19.471,38 €	(60%)
Autofinancement	6.490,46 €	(20%)
	<u>32.452,30 €</u>	

Après débats,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE :

- De la réalisation des travaux de sécurisation du centre de Loisirs
- D'adopter le plan de financement ci-dessus exposé
- De solliciter les aides financières de l'Etat (DSIL et/ou DETR ou FNADT ou tout autre fonds) au titre de l'année 2025
- De solliciter le soutien de la CAF des Landes au titre du plan d'investissement ALSH Fonds National pour l'année 2025

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx-la-Nouvelle, le 30/01/2025

La Secrétaire de séance,
Nathalie MOMEN

Le Maire,
Paul CARRERE

